

Heureuse méprise

Autor(en): **Datin, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 46

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» — Grand merci ! lui répondit alors une voix cavernueuse. Voilà plus de cinq cents ans que j'attendais cette parole !

» Et depuis, affirme-t-on, le revenant n'a plus reparu. »

Souvenirs de Maurice Glayre.

LA MAISON BUGNION.

Le lundi 14 novembre courant, quand la cérémonie de la remise du monument Davel à l'Etat sera terminée, le comité, en corps, se rendra au Grand-Chêne, pour assister à l'inauguration de la pierre commémorative placée par un groupe de patriotes vaudois dans le mur de la maison de M. Ch. Bugnion, Grand-Chêne, N° 1, en souvenir du patriote Maurice Glayre. Là, M. le colonel Secretan prononcera un discours de circonstance.

On sait que la maison de M. Ch. Bugnion fut habitée par notre illustre compatriote. De l'hoirie Glayre, cet immeuble passa dans les mains de M. de Lerber, allié Glayre, de Romainmôtier, qui la vendit plus tard à M. Ch. Bugnion.

La plaque commémorative, en marbre de Saillon, sera placée dans le mur, au-dessus du Petit-Chêne.

Voici la notice biographique que M. Albert de Montet consacre à Maurice Glayre dans son intéressant dictionnaire des Genevois et Vaudois (M. G. Bridel, éditeur) :

GLAYRE, MAURICE, homme d'Etat, né à Lausanne en 1743, fit des études de droit à l'Académie de cette ville, et accompagna en Pologne un seigneur polonais qui le présenta au roi Stanislas-Auguste. Ce souverain le nomma secrétaire de cabinet et l'envoya, en 1768, en Russie, comme secrétaire de légation, puis, quelques années plus tard, comme ministre plénipotentiaire. A son retour, il reçut le titre de conseiller privé, ainsi que les insignes de chevalier de l'Aigle blanc et de grand croix de Saint-Stanislas. La diète de Pologne lui accorda, en 1771, l'indigénat. Glayre fut chargé, dès cette époque, de missions importantes auprès des cours d'Autriche, de France et de Prusse.

Après un séjour de peu de durée dans le Pays de Vaud, il représenta la Pologne à Paris, en 1788, et se retira définitivement, l'année suivante, à Romainmôtier.

La révolution vaudoise de 1798 ramena Glayre à la vie publique. Devenu *président de l'Assemblée provisoire* du nouveau canton, il fit partie des députés chargés par la nation suisse de témoigner sa reconnaissance au Directoire français et entra, le 30 mars 1798, au *Directoire helvétique*, dont il reçut la présidence le 10 janvier 1799.

La même année, il se rendit à Paris pour y dénoncer les abus que les généraux et les commissaires français commettaient en Suisse.

Nommé, à son retour, membre de la Commission exécutive qui remplaça le Directoire, le 7 janvier 1800, il coopéra au coup d'Etat du 8 août 1802, et fit ensuite partie du Conseil exécutif.

Glayre fut aussi député aux diètes cantonales vaudoises de 1801 et 1802. Membre de la Commission chargée de réorganiser la constitution vaudoise, 31 juillet 1802, il fit aussi partie de la Commission qui mit en autorité le régime de l'Acte de médiation, dans le canton de Vaud, 10 mars 1803.

Glayre se retira bientôt après des affaires politiques, en gardant toutefois jusqu'au 3 décembre 1813 le siège qu'il occupait, dès le 28 mars 1803, au Grand Conseil du canton de Vaud.

Ce magistrat mourut le 26 mars 1819.

Heureuse méprise.

Dans le Bocage normand, aux confins du Mortainais, dans l'une des communes de cet arrondissement dont nos lecteurs nous permettront de taire le nom, l'hiver dernier s'est passée cette véridique histoire.

Dix-neuf ans, blonde, de grands yeux étonnés, un gentil petit nez à la Roxelane menaçant le ciel, une bouche mutine et un menton à fossette, Augustine Bernard était un beau brin de fille.

Jolie, elle le savait bien, et, comme dans la chanson, elle aimait qu'on le lui dise, se complaisait fort aux propos d'amoureux !

Oh ! ceux-ci très nombreux, car, outre ses charmes capiteux, Augustine possédait quelques arpents de terre recueillis dans la succession de sa mère.

A la campagne, moins encore qu'à la ville, on n'est insensible à l'argent.

Les demandes succédaient donc aux demandes, mais le papa Bernard faisait la sourde oreille, déclarant à tout venant qu'il n'accorderait la main de sa fille à personne avant ses vingt-et-un ans révolus.

— Elle a bien le temps de se mettre en ménage, avait-il coutume de répéter. Sottise de se marier à son âge... Qu'elle profite donc de ses beaux jours !

Paroles de vieillard, bonnes tout au plus à consoler un laideron, sans le moindre prétendant, mais de nulle influence sur l'esprit éveillé d'Augustine.

Parmi les plus empressés à lui plaire, Pierre Le Prieur avait su trouver le chemin de son cœur et opérer sur son caractère une complète métamorphose. Forgeron assez habile, probe et honnête, bien découplé, la lèvre rieuse, il avait certes l'étoffe d'un bon mari, mais de fortune point. Or, si, pour Augustine, ce fait paraissait quantité négligeable, par contre, son père pensait tout autrement.

— Jamais je ne donnerai ma fille à un gueux, avait-il dit, quand on lui causa des intentions matrimoniales de Le Prieur.

Et, il défendit à Augustine de parler dorénavant au jeune homme.

Ingrat toujours, le rôle de Bartholo, et réservant parfois bien des surprises. Cupidon est un si rude adversaire ! Son ingéniosité, rarement en défaut, se rit des obstacles, et le papa Bernard, peu au courant des ruses féminines, croyait encore à l'efficacité de ses menaces lorsque l'amoureux était déjà dans la place !

Le hasard, ce merveilleux metteur en scène, se chargea de lui dessiller les yeux.

Contre son ordinaire, le mercredi 28 janvier, — nous précisons, — M. Bernard, un peu souffrant, avait envoyé sa fille au marché de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Vers dix heures ; le facteur rural apparut à sa porte :

— Une lettre pour Mlle Augustine, monsieur Bernard.

— Ah ! Elle est absente, mais je la lui remettrai à son retour... Un verre de cidre, facteur, ou une goutte de *blanche* ?

— Un verre de cidre, monsieur Bernard. Il est si bon cette année !

— Oui, et pas une pinte d'eau dans le mien.

Le facteur à peine disparu, sans aucune hésitation le bonhomme ouvrit l'enveloppe, en retira le papier et lut :

« Chère bien-aimée,

» J'apprends à l'instant que votre père assistera, dimanche soir, au banquet des conseillers municipaux de la commune.

» Si nous profitons de son absence pour nous voir et causer de nos projets de mariage ?

» M. Bernard devant aller demain, suivant son habitude, au marché de Saint-Hilaire, vous serez sûrement seule à la maison lors du passage du facteur ; par conséquent, nul danger de vous écrire.

» Dimanche, j'arriverai vers sept heures chez vous, et, pour éviter tout fâcheux contretemps, je frapperai doucement à la vitre la plus proche de la porte d'entrée.

» Quel bonheur, lorsque vous viendrez m'ouvrir !

» Je vous aime de tout mon cœur, et permettez-moi, chère adorée, de vous embrasser sur vos jolis yeux.

» PIERRE LE PRIEUR. »

Les sourcils froncés, l'œil dur, M. Bernard relut une seconde fois la missive.

Nul doute, les jeunes gens se voyaient en cachette.

— Tiens... tiens... tiens... la petite rusée... Je n'aurais jamais cru cela d'elle.

Et, songeant à l'amoureux :

— Oh ! toi, mon gaillard, halte-là... A nous deux maintenant, et tira bien qui rira le dernier, ajouta-t-il avec un malicieux sourire sous sa moustache.

Puis, tranquillement, il fourra lettre et enveloppe dans sa poche, et, à son arrivée, n'en souffla mot à sa fille.

Durant la fin de la semaine, même silence.

Déplorable coïncidence, le samedi soir, son jeune apprenti, en levant une lourde barre de fer, la laissa maladroitement tomber sur le pied de Le Prieur !

Douleur très vive et gonflement immédiat de l'articulation ; par suite, cessation du travail et obligation de se coucher.

Le lendemain, quand l'auteur involontaire de l'accident vint voir le blessé, il le trouva au lit, fiévreux, dans l'impossibilité de se lever, encore moins de marcher.

Comme l'apprenti se désolait, s'excusant de son mieux, Pierre coupa court à ses jérémiades :

— Ne prends pas tant de chagrin et parons au plus pressé... Veux-tu me rendre un signalé service ?

— Ah ! de grand cœur.

Le jeune homme lui confia alors son embarras, réclamant le secret, et le pria, à l'heure dite, d'aller rassurer sa fiancée et lui fournir l'explication de son absence.

— Je puis compter sur ta discrétion absolue ? ajouta-t-il sous forme de conclusion.

— Je serai muet comme une carpe.

Fidèle à sa promesse, par une nuit noire, l'apprenti forgeron s'achemina vers la demeure du conseiller municipal. Marchant à pas de loup, il s'approcha silencieusement de la fenêtre et, suivant la consigne, frappa deux petits coups à la vitre.

Aussitôt la porte s'ouvrit et notre homme reçut une volée de bois vert si vigoureusement appliquée qu'il en fléchit les genoux et roule sur le sol !

Malgré les cris du malheureux, abasourdi et incapable de résistance, Martin bâton marchait toujours ! Sans l'intervention d'Augustine, accourue à son secours, Bernard l'eût peut-être assommé !

A la lueur de la chandelle, quelle ne fut pas la stupefaction du père courroucé en ne reconnaissant pas Le Prieur !

Blessé, couvert de sang, l'apprenti forgeron regagna clopin-clopin son domicile ; mais, stylé par son patron, loin d'accepter les excuses le lendemain, il parla de porter plainte.

Sous la menace d'un procès en police correctionnelle, changement de visage du bonhomme. Mettant à profit sa terreur du tribunal et la peur d'un jugement infamant, le battu lui posa sur-le-champ ses conditions :

— Ou votre consentement au mariage de votre fille avec Pierre, ou dénonciation au procureur de la République ! A votre choix !

Enfermé dans ce dilemme, ému par les ardentes supplications de son unique enfant, par son déluge de larmes, le bonhomme allait céder, quand l'avance du paysan normand reprenant son empire :

— Tu n'exigeras pas de dot de ma part et tu te contenteras de la fortune actuelle d'Augustine ? demanda-t-il à Le Prieur, mandé exprès par lui dans sa maison.

— Oui. Votre argent est le cadet de mes soucis... J'aime votre fille pour elle-même.

Un éclair de joie brilla dans les yeux du fin matois, qui continua d'une voix a'tendrie.

— Et, tu me promets de la rendre heureuse ?

— Je vous le jure.

— Alors, embrasse ta femme...

Les deux amoureux tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Quant à toi, mon garçon, ajouta-t-il en s'adressant à l'apprenti qui apparaissait sur le seuil de la porte, sans rancune et je ne t'en veux nullement...

— Comment...

— Eh ! oui... Pas trop mal imaginée votre petite comédie... car, sûrement, elle a été machinée entre vous deux... Dame ! mon ami, elle a failli tourner mal pour toi... Mais te voilà sur pied, bien dispos, et tout est bien qui finit bien... Augustine, dans quelques années, te trouvera une femme et, en attendant, je veux que tu sois le premier garçon d'honneur de mon gendre... Va ! je te le promets, nous trinquerons ferme à sa noce. Aujourd'hui, en signe de réconciliation, reste à dîner avec nous !

Un mois après, Augustine échangeait son nom contre celui de Mme Le Prieur, et la jolie forgeronne berce maintenant un bébé blanc et rose.

Henri DATIN

Lo mouscatéro et sa fenna.

Dâvi Tourdzet étâi dein lè mouscatéro; l'aviont mimameint nonmâ caporat quand bin n'étâi pas on tant crâno sordâ, et on iadzo que l'eut lè galons, l'a fê dâi pi et dâi mans po veni sergent; mâ, coumein y'ein avâi dâi pe demoustellis què li dein sa compagni, lo capitêno nonmâvê adé cliâo z'ique et lo pourro Tourdzet einradzivê dè vairê dâi pe dzouvenès l'âi passâ dévânt et coumeint n'avâi pe rein què duè rehiuvès à fêrê, l'avâi 'na poaire dâo dianstro dè resta dein la lanna.

Assebin, sè desâi: « N'ia pas, coute que coute, faut que y'aussè cliâo galons dè sergent dévânt d'être franc! »

Adon, cauquies dzo dévânt la rehiuva, s'ein va coratâ tsi lo coumandant, tsi lo capitêno et tsi ti cliâo galounâ dè la compagni; l'allâ mimameint pè tsi lo conseiller et tsi lo syndico, po sè recomandâ qu'on lè l'âi baillâi.

Faut derê assebin què sa fenna, la Nanette, ein avâi quasu atant einvia què se n'hommo, kâ, peinsâ-vai! quand lè dzeins l'âi deriont pe rein: la caporate, mâ: la sergente! Bigrenette! l'est portant on autra tsanson! Et la Nanette sè redzoissâ dza.

Coumeint y'avâi justameint fauta d'on sergent dein la compagni, lo dzo dè la rehiuva lè z'officiers sè sont de: « Atant Tourdzet qu'on autro, et pu, va astout être franc, lo faut nonmâ po l'âi fêrê pliési! »

Et l'âi ont baillâ lè galons.

— Ora, est-tou conteint? se l'âi fâ lo capitêno.

— Mé mouzo que su conteint, vo remachè mille iadzo, dese Tourdzet; vâidè-vo, capitêno, ora que lè z'è, lè truquère pas contre lè dou bôo âo syndico! L'est la Nanette que va être conteinta assebin! mè redzoïè dza dè reintrâ à l'hotô.

Quand l'ont z'u bôtsi la rehiuva, Tourdzet, que cabriolâvê dè dzouïe, s'ein va bairê on verro avouè lè z'amis et, après avâi prâo quartetta, s'aminé à la baraqua on bocon tard et on pou bliet.

— Eh! Nanette! you! y'è lè galons! you! you! lè z'è ora! se fâ ein arreveint.

— Oh! que su conteinta ora! quin bounheu! you! you! fasâ assebin la fenna, eimbrassè-mè!

— Ora! you! su cliâo galons, ne veint ein dansi on part, allein! you! you-ou-ou!

Adon, sein pi doutâ son sabro et ni se n'habresa, Tourdzet eimpougnè la Nanette pè la taillè et la trainè âo pailo; mettont la trabillia, qu'étâi âo maitein, contre la fenêtrê et lè vouai-que ti dou âo dansi que dâi sorciers, tandi que Tourdzet subbiâvê lè mouferinès, lè sautichè et lè galops. Faillâi lè vairê coumeint s'ein baillivont; verivant tant rudo que lo sabro à Tourdzet prevolâvê, et raillivê contrè lè chaulès, regatavê contrè lo lhi, tapâvê contrè lo fornet; dâi iadzo se n'habresa s'einbonnavê contrè la garda-roba que brelantsivê et seimbliâvê veni avau. Lo tsat, que droumessâi su lo fornet, quand l'out cliâ chetta, chaotè avau et fot lo camp pè la fenêtrâ; tot cein fasâi on trafi d'einfai.

Adon, quand l'ein uront dansi 'na demi dozanna, châvont ti dou coumeint dâi bôo et l'ont socliâ on bocon; mâ Tourdzet qu'étâi on tot bon po la danse dein lo teimps, dzemellivê adé po recomencè.

— Allein! allein! Nanette, onco cauquenès dévânt d'allâ sè reduirê, allein! you! su cliâo galons!

Et la Nanette s'einmourdzivê dza po ein redansi iena.

— Atteinds-vai 'na menute, vu trêrê mon sabro et mon habresa, pu vè doutâ ma tunique po être mi à me n'êze.

— Mè assebin, vu doutâ mon fordâi et ma béguinta, lè trâo tzaou.

À s'tu moment: pan, pan, pan!... pan, pan, pan!..

— Qu'est-ce cein? dese Tourdzet.

— Vâo-tou frémâ que l'est noutron propriétairo que sè fâtzè?...

Et la fenna avâi raison, lo propriétairo dè la maison qua s'étâi fourra dè boun'hâora à la paille, rolhivè âo pliafond avouè lo maudze dè sa remesse.

— Eh bin, sergent, no fot botzi et no z'allâ reduirê s'on ne vâo pas avâi 'na niêse dèman matin, fe la Nanette.

— Bin s'te vâo, lâi dit Tourdzet, mâ lè bin damâdzo, iârê bin veri onco onna porka... eimbrasse-mè, Nanette!

Un bal magnifique.

PREMIÈRE FÊTE DE L'EXPOSITION DE PARIS DE 1900.

Il faut lire l'intéressant *Journal de l'Exposition de Paris, de 1900*, pour se faire une idée de toutes les merveilles qu'offrira cette grande fête de la science, des arts et de l'industrie. Les préparatifs en sont activement poussés et tout nous promet de grandioses surprises. Nous trouvons dans le journal susmentionné la description d'une première fête relative à l'Exposition dont nous reproduisons plus bas les principaux passages, persuadés qu'ils intéresseront nos lecteurs. Il s'agit d'un magnifique bal donné à l'Opéra, l'année dernière et pour lequel les ingénieurs ont un instant quitté leurs compas, les commissaires leurs plumes et, entre deux de ces laborieux concerts que donnent chaque jour les marteaux et les pioches du Champ-de-Mars, la féerie vertigineuse s'est produite à l'Opéra.

L'idée venue des comités d'admission a été immédiatement adoptée par M. Picard, commissaire général, et voici les principales dispositions prises pour l'organisation de la fête:

La fête aura lieu le 18 décembre 1897 à l'Opéra, sous la présidence d'honneur du ministre du Commerce; elle consistera en un bal magnifique, coupé d'intermèdes et d'attractions.

L'entrée sera de 20 francs pour les messieurs et de 10 francs pour les dames. Les premières loges se paieront 200 francs; les deuxième 100 francs; les troisième 50 francs, prix d'entrée en sus.

La moitié des produits de la recette sera affectée à des œuvres de bienfaisance; l'autre moitié sera réservée pour donner une fête aux ouvriers du Champ-de-Mars.

Aussitôt M. Jambon s'est mis à broser, avec sa maîtrise habituelle, une superbe toile de fond représentant le Palais de l'Electricité, fulgurant de mille éclairs, encadré de fontaines lumineuses d'un effet absolument nouveau. Mais, puisque lumière à outrance il y a, on a ingénieusement imaginé d'en animer la disposition. Les électriciens, aidés des musiciens, ont composé une élégante valse dans laquelle les danseuses du corps de ballets, au nombre de cent cinquante au moins, vont, viennent, sautent, tournent, pirouettent et bondissent en changeant d'éclairage et de coloration à volonté!

L'invention est basée sur la concordance symétrique que présentent les sept notes majeures de la gamme et les sept couleurs primitives fondamentales. Vingt mille lampes à incandescence commandées sur un clavier *ad hoc* par un électricien pianiste placé à l'orchestre, achèvent d'enchanter et d'éblouir le spectateur.

Dans la salle, l'excellent orchestre Louis Ganne; dans le grand foyer, celui de M. Desgranges, distillant sa plus fine musique pour faire danser MM^{mes} Sandrini, Torri, Robin, de

Mérode et vingt autres artistes plus gracieuses, plus jolies les unes que les autres, reconstituant les danses anciennes.

Dans l'avant-foyer du premier étage, la musique de la garde républicaine, prête à attaquer la *Marseillaise* quand on annoncera le chef de l'Etat.

Partout un ruissellement de feux et de fleurs, et cela groupé dans un sentiment artistique délicat, tout particulier, qui s'étend même jusqu'aux plus minimes détails.

La réalisation de tout ce beau projet a dépassé les espérances de ceux qui l'avaient conçu. On ne trouvait plus un billet huit jours après la distribution faite aux comités directeurs. La fête a été splendide, les malheureux ont touché beaucoup d'argent.

Boutades.

Un monsieur un peu simple contemplait avec étonnement un chameau de superbe taille, au jardin d'acclimatation de Paris. Puis, se tournant vers un des promeneurs qui se trouvaient à côté de lui, il lui demande:

— Mais comment les Arabes s'y prennent-ils pour monter sur le dos de ces animaux?

— Oh! monsieur, c'est bien simple: ils montent dessus quand les chameaux sont petits et, une fois montés, ils n'en bougent plus.

Un vieux tailleur allemand et un débiteur assez inexact s'étaient pris de bec dans la rue: le tailleur était vif, pressant, insolent comme un homme qui a le papier timbré pour lui.

— Ne le prenez pas sur ce ton, dit enfin le client, vous me forcerez à vous répondre de même; mais vous êtes un vieillard, je vous dois le respect.

— Et un habillement *gomblet*, grommela le tailleur.

On parlait devant un enfant de dents artificielles.

— Ce doit être bien commode, dit-il; quand on a mal aux dents, on les ôte.

Récital Littéraire du soir. M. Alphonse Scheler nous prie de faire savoir que, pour répondre au désir qui lui a été exprimé par un grand nombre de personnes auxquelles leurs occupations ne permettent pas les distractions l'après-midi, il donnera un *récital mercredi prochain, 16 novembre, à 8 heures du soir* dans la salle des concerts du Casino-Théâtre. Le programme de cette séance est composé d'œuvres qui n'ont pas figuré dans les précédents et les prix d'entrée sont à la portée de tous.

THÉÂTRE. — Les amateurs de théâtre se plaignaient fort, ces derniers hivers, d'être presque complètement privés de représentations de troupes en tournée. Cette année, ils ne sauraient être mécontents; ils en ont à bouche que veux-tu. Si quelqu'un a lieu de se plaindre c'est bien la direction du théâtre, dont les représentations ordinaires pâtissent, celles du jeudi surtout. Pourtant, cela n'est pas juste, car notre troupe actuelle est certainement l'une des meilleures que nous ayons eues et son répertoire est fort bien composé.

Demain, *dimanche*, un drame à succès, **Les Pirates de la Savane**. La mise en scène sera, dit-on, tout particulièrement soignée. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

OCCASION		Les grands stocks de marchandises pour la Saison d'automne et hiver, tel que:	
Etoffes pour Dames, fillettes et enfants,			
		dep. Fr. 1 — p. m.	
Milaines, Bouxkins, Cheviots p ^r hommes	2	50	»
Coutil imprimé, flanelle laine et coton	»	15	»
Cotonnerie, toiles écruës et blanches	»	20	»
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco.			
Adresse: Max Wirth, Zurich.			

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.